

## REGLEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURES

### « ELLES OSENT EN GRAND EST »

#### Session 2025

**Direction : DJSE – direction de la Jeunesse, Sports et Engagement**

➤ **Contexte général – objectifs du programme**

Le programme « *Elles osent en Grand Est* » propose de donner aux 12 participantes qui seront sélectionnées les clés pour **oser** : oser innover, oser décider, oser initier, oser entreprendre... Le but n'est pas tant d'apporter des savoir-faire, mais des savoir-être, des façons de se positionner et de gagner confiance en soi.

Ce programme s'articule autour :

- De temps de coachings collectifs,
- D'un coaching personnalisé,
- De rencontres avec des intervenants et intervenantes de tous milieux permettant de croiser les expériences et s'enrichir,
- D'une semaine d'immersion et d'approfondissement de type « bootcamp » en région Grand Est : l'objectif est d'offrir aux participantes un programme intensif de rencontres, d'ateliers, de mise en situation. Il se déroulera sur 5 jours au cours desquels elles pourront rencontrer des personnalités nationales et internationales travaillant autour du leadership (posture, réseau, façon de présenter et de communiquer autour de son projet...).

➤ **Calendrier et thématiques abordées**

<i>Séquence 1</i>		<i>Séquence 2</i>		<b>Semaine d'Immersion « Bootcamp »</b>		<i>Séquence 3</i>	
Strasbourg		Metz		Saint-Dié-Des Vosges		Reims	
Vendredi 14 et Samedi 15 mars 2025	Coaching individualisé	26 avril 2025	Coaching individualisé	Du 19 au 23 mai 2025	Coaching individualisé	Samedi 14 juin 2025	Coaching individualisé
1 journée et demie intégrant une soirée de réseautage		1 journée		5 jours		1 journée	

*NB : Les dates et lieux retenus sont indiqués sous réserve de modifications.*

## ➤ Modalités de candidatures – bénéficiaires du programme

### Est éligible à ce programme toute femme :

- Entre 25 et 35 ans (nées entre 1990 et 1999)
- Qui entreprend ou qui a l'objectif d'entreprendre un projet associatif, culturel, sportif, de recherche, humanitaire, environnemental, scientifique, entrepreneurial ...
- Qui réside en Grand Est,
- Qui est disponible pour suivre l'intégralité du programme (3 séquences d'une journée à une journée et demie, réparties de préférence sur des samedis et en soirée)
- Qui est disponible pour une semaine « bootcamp » (cf contexte général p.1).

**NB : La participation au programme nécessite une présence à toutes les séquences prévues.**

L'appel à candidature est ouvert du **18 novembre 2024** au **06 janvier 2025 (à 23h45)** via un [formulaire en ligne](#). Toute candidature parvenue à son issue ne sera pas étudiée. Aucune demande ne sera acceptée par mail.

## ➤ Sélection / jury

A l'issue de l'appel à candidatures courant jusqu'au 06 janvier 2025, l'ensemble des candidatures seront étudiées.

Parmi ces dernières, 24 d'entre elles seront présélectionnées pour une audition.

Le jury réuni sera composé d'élus et de personnalités externes à la Région Grand Est investies dans le champ de l'égalité femmes-hommes. Il se réunira le **28 janvier 2025 en présentiel salle Maurice Barres à l'hôtel de Région de Metz, 1 Place Gabriel Hocquard**, et sélectionnera les 12 participantes qui rejoindront le programme.

Les candidatures reçues seront analysées selon les critères suivant :

- Degré d'avancement du projet (il est attendu que le projet soit a minima formalisé et engagé et dépasse le stade de l'idée),
- Territoire d'origine (avec l'attention d'avoir une représentativité efficiente de chaque territoire : Lorraine, Champagne-Ardenne et Alsace),
- Motivation de la candidate,
- Raisons qui amènent la candidate à poser sa candidature,
- Compétences que la candidate souhaite mettre à profit du groupe,
- Disponibilité de la candidate et de son engagement à assister à toutes les séquences proposées y compris la semaine d'immersion « bootcamp ».

NB : les candidates qui ne seront pas retenues pour passage devant le jury seront informées par mail. En raison du nombre important de candidatures reçues chaque année, il ne sera pas possible d'apporter une réponse détaillée du motif de non-sélection.

### ➤ **Audition devant le jury**

Les candidates amenées à passer une audition, seront contactées par téléphone et/ou par mail et seront avisées du jour et de l'horaire à laquelle elles sont conviées à se présenter à l'audition.

**Sauf situation exceptionnelle motivée par une raison médicale ou un cas de force majeure, les auditions auront toutes lieu en présentiel le 28 janvier 2025 entre 10h et 16h à l'Hôtel de Région de Metz.** Seules les personnes convoquées pour le jury seront appelées à se présenter.

La candidate amenée à se présenter devant le jury, devra prévoir de venir par ses propres moyens. Le déplacement supporté par la candidate ne donnera pas lieu à remboursement.

Pour ce passage devant le jury, chaque participante devra préparer une présentation **n'excédant pas les 5 minutes**. La présentation devra comporter les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Age
- Ville / zone géographique dont elle est issue
- Explications en quelques mots du projet en cours ou en prévision
- Ses motivations à rejoindre le programme
- Sa disponibilité et son engagement à suivre toutes les séquences prévues et annoncées plus haut (cf p.1 : « **Calendrier et thématiques abordées** »).

La délibération ferme et définitive du jury sera communiquée à l'ensemble des candidates par mail au plus tard dans les dix jours suivants la tenue du jury.

### ➤ **Engagement des 12 candidates retenues**

A l'issue du jury, les 24 jeunes femmes auditionnées seront informées par téléphone ou par mail du statut de leur candidature. Une liste principale comportant les 12 personnes placées en tête par le jury, sera établie et une liste complémentaire de 6 autres personnes sera constituée.

Les 12 femmes placées en tête auront un délai de 5 jours à partir de l'annonce des résultats pour se prononcer sur leur souhait de participer ou non au programme. Si dans les 5 jours impartis les lauréates potentielles ne se sont pas prononcées, les 6 personnes placées sur liste complémentaire seront sollicitées.

En acceptant de participer au programme, **les femmes lauréates s'engagent à participer à l'intégralité du programme** (sur la base des dates de rencontres précisées dans le paragraphe « **Calendrier et thématiques abordées** » reportées en p.1 du présent règlement).

**Une absence à l'une des sessions proposées pourra entraîner l'exclusion du programme** voire le remboursement de tout ou partie des frais engagés par la Région Grand Est\*.

*\*excepté si la raison invoquée et justifiée, implique un cas de force majeure.*

➤ **Prise en charge des frais de déplacements, d'hôtellerie pour les besoins du programme**

Le programme *Elles osent en Grand Est* est un programme **gratuit** pour les femmes sélectionnées et qui se sont engagées à y participer.

Les frais de déplacements sont pris en charge par la Région Grand Est (sous forme de remboursement des frais engagés et sur présentation des justificatifs). Les frais liés à l'hébergement et à la restauration seront pris en charge par la Région Grand Est lors des temps de réunions en Grand Est.

Les conditions précises sur ces points seront détaillées en amont et le jour de la première séquence le 14 mars 2025.

➤ **Contact et renseignements :**

Région Grand Est  
Direction de la jeunesse, des sports et de l'engagement  
1 place Adrien Zeller  
67070 STRASBOURG Cedex

[ellesosentengrandest@grandest.fr](mailto:ellesosentengrandest@grandest.fr)